

Pour aller plus loin



Saint Benin d'Ozy, ancien lieu de passage des bouviers et des bûcherons, tire la première partie de son nom de Saint Bénigne, évangelisateur de la Bourgogne. Le nom d'Ozy provient d'un général romain s'appelant « Azyus », qui avait établi son camp dans cette région.

Dès les premiers siècles, le pays d'Ozy comportait 4 paroisses : Mousseaux qui existe déjà en 1083, fut supprimée à la Révolution, Saint Bénigne, Saint Christophe qui fut réunie à celle de Saint-Benin un peu plus tard et Saint Etienne, sur laquelle on n'a que peu de renseignements.

Pendant des siècles, la population vit de la culture des céréales, de la vigne et de la forêt. A partir du XVII^e et du XVIII^e siècle, l'industrie métallurgique se développe, avec le fourneau d'Ozy, les forges de la Valotte, des Gamards, de la Guesne et du Pailot.

Les établissements métallurgiques ferment vers le milieu du XIX^e siècle. L'agriculture et l'élevage du Charolais sont désormais les activités principales.

La commune est la patrie du peintre Paul-Louis Martin des Amognes (1850-1925), du poète Paul Vacant (1863-1927) et de l'économiste et sociologue Jean Fourastié (1907-1990).

Du centre bourg où vous trouverez tous les services partez à la découverte des paysages naturels le long de la rivière Ixœur, ses hameaux riches en histoire et ses prairies ou partez découvrir la faune forestière et les vestiges de la forteresse de Ronçefor érigée au XIII^e siècle.

Conseils pratiques



Prévoyez de bonnes chaussures de marche, de quoi manger, de quoi boire et de quoi vous protéger du froid, de la pluie et du soleil.

Situés sur un site classé Natura 2000, ces chemins traversent des espaces naturels d'une grande richesse mais fragiles ainsi que des propriétés privées, des cultures, des élevages et des exploitations forestières qui n'aspirent qu'à la tranquillité et au respect.

Aussi, à nous d'être des invités discrets en :

- ramassant les restes de notre pique-nique et autres déchets
- tenant notre chien en laisse
- ne faisant pas de feu
- restant sur le sentier balisé

La chasse est une activité très pratiquée de septembre à février sur le domaine forestier des Amognes. Pendant cette période, il est plus prudent de respecter les consignes de sécurité (tenues voyantes...) et de rester sur les sentiers balisés, connus des chasseurs.

Cette balade vous a plu ?

D'autres balades sont aménagées par la Communauté de Communes des Amognes. Vous pouvez télécharger toutes les fiches sur www.cc-amognes.fr ou acheter le livret complet de 14 fiches auprès de la Communauté de Communes des Amognes.

Numéros utiles

Secours : 18 ou 112

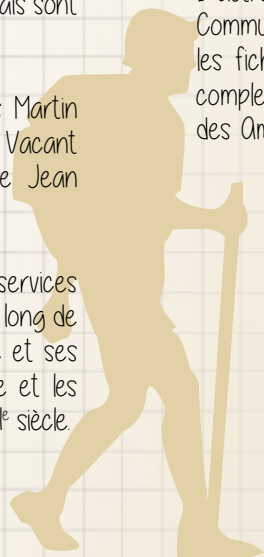
Si vous rencontrez des anomalies sur votre passage (erreur ou absence de balisage, décharges sauvages, dégradations, impraticabilité...)
Contactez nous au : 03 86 58 46 22

Balade au Pays des Amognes

Saint-Benin-d'Azy



BALADE DES HAMEAUX
9A - Parcours moyen
LES BOIS D'AZY
9B - Parcours moyen



À voir

Châteaux
Manoir
Lavoirs
Moulin



9B - LES BOIS D'AZY

Balisage jaune

11,9 km - 4h30

Départ : place de la République

- 1 Traverser la cour de la Mairie et le parc Rosa Bonheur.
- 2 S'engager en face dans le chemin. Suivre toujours tout droit et rejoindre la forêt. Suivre un parcours sinueux dans le bois (attention au balisage !)
- 3 Monter la route à droite jusqu'à un croisement avec un chemin, près de la D 978.
- 4 Bifurquer à droite en montée constante à travers bois, puis descendre en direction de la D 204.
- 5 Tourner aussitôt à droite pour repartir dans les bois sur environ 750 m. Emprunter à gauche pour atteindre le hameau de Sauvry-Haut.
- 6 Bifurquer à gauche pour Sauvry-Bas. Quitter la route et prendre le chemin à travers champs, qui conduit à la D 26. La prendre à droite pour revenir au point de départ.

9A - BALADE DES HAMEAUX

Balisage jaune

11,7 km - 4h00

Départ : Hameau de Chéroult

(Attention passage à gué de l'heure impossible en période de haute eau)



- 1 Prendre la route vers le sud en direction de Saint-Benin-d'Azy et à la patte d'oie, bifurquer sur la route de gauche pour traverser le hameau de Trailles (attention à la traversée de la D 9). Poursuivre en face 1 km pour rejoindre une route, avant le hameau de Segoule.
- 2 Traverser en face et continuer cette route sur environ 750 m. S'engager alors à droite dans le bois sur le chemin en constante montée, pendant environ 1 km, puis descendre 100 m.
- 3 Monter vers la droite sur 100 m, puis prendre le chemin de droite, qui descend à travers bois et champs. Suivre l'orée d'un autre bois jusqu'à un chemin.
- 4 Tourner à droite. À la route, poursuivre à gauche, puis encore à gauche au 1^{er} croisement. Après 350 m, quitter la route et s'engager sur le chemin à droite qui mène au hameau de Deux-Villes.
- 5 Traverser la route. Prendre le passage à gué sur l'heure et traverser le hameau de la Haute-Cour. Lorsque la route décrit un brusque virage à gauche, s'engager sur le chemin en face.
- 6 Prendre le 1^{er} chemin de gauche. Rejoindre la route et l'emprunter à droite pour revenir au point de départ.

Plus d'info

Retrouvez toutes les solutions d'hébergement, de restauration et les points de vente de produits locaux à proximité de cet itinéraire sur www.cc-amognes.fr

